



Tarare, le 19 septembre 2022

Présentation du Conseil Municipal des Enfants à NDBA

Ce lundi 19 septembre, l'équipe municipale de la ville de Tarare est venue présenter le CME aux élèves de CM1-CM2 de notre école. Les enfants de CM1 peuvent voter mais seuls les enfants de CM2 peuvent être candidats. Les parents doivent donner leur accord.

Les réunions auront lieu un mercredi sur deux 11h-12h et trois fois dans l'année le mardi soir de 18h à 19h.

La campagne démarre le 30 septembre. Il faudra avoir rempli les papiers avant et les avoir signés avec ses parents. Puis, l'élection aura lieu le 10 octobre.